

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Accord-cadre de fournitures

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché à bons de commande

**Achat de chèques d'accompagnement
personnalisé**

Numéro de Marché : 21-04

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :**Achat de chèques d'accompagnement personnalisé –**

Le Centre Communal d'Action Sociale de JUVIGNAC souhaite acquérir des Chèques d'Accompagnement

Personnalisé destinés à être remis à des bénéficiaires momentanément en situation financière précaire.

Ces chèques doivent permettre l'achat de produits alimentaires (hors alcool) et d'hygiène et le paiement de factures d'énergie.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Hôtel de Ville

CCAS

34990 JUVIGNAC

Code NUTS : FR813

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Le montant global estimé de l'accord-cadre est de 75 000.00 euros HT/3 ans ou 25 000 € H.T. annuel

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 75 000.00 euros HT. soit sur 3 ans ferme.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 36 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même
- Certificat de fabrication de titres certifiés.

Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 21-04

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2021

Date limite de réception des offres : 13/07/2021 à 12h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché 21-04

par virement administratif - fournir un R.I.B..

Modalités de financement des prestations : budget CCAS de la ville de Juvignac.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.67.54.81.00

Fax : 04.67.54.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il est exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement dès le stade de la réception des offres. L'absence de signature électronique entraîne l'irrégularité de l'offre.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation, transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus site acheteur <https://marches-securises.fr> :

- Pour les renseignements d'ordre administratif et technique
- **Adresse de retrait des dossiers :**

Ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Courriel : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet profil acheteur : <https://marches-securises.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h 13h30 - 17h30